

Régionale de Football Batna
Commission Régionale de Discipline

Procès-verbal N°18

Séance du 02.01.2019

Membres présents :

MM BENSEKHERIA AMOR Président

ABDESSMED RAMDANE Secrétaire

GUEBAB DJAMEL Membre

Ordre du jour :

- 1) Traitement des affaires (seniors)
- 2) Reprise affaire
- 3) Etude d'infraction découverte par la ligue.

01/ Traitement des Affaires :

Vu les Articles 47, Art 48, Art 49, Art 50, Art 51, Art 52, Art 53, Art 54, Art 55, Art 56, Art 60, Art 78, Art 80, Art 84, Art 86, Art 89, Art 95, Art 100, Art 101, Art 102, Art 103, Art 104, Art 105, Art 106, Art 107, Art 108, Art 109, Art 110, Art 111, Art 112, Art 113, Art 114, Art 115, Art 116, Art 117, Art 118, Art 119, Art 120, Art 121, Art 122, Art 123, Art 127, Art 128, Art 130, Art 131, Art 132, Art 133, Art 134, Art 135, Art 144, Art 145, Art 146, Art 147, Art 148, Art 149, Art 152, Art du Code disciplinaire de la Fédération Algérienne de Football Amateur des RG de la FAF 2018. Et suite à l'examen des pièces versées aux dossiers, aux rapports des officiels des rencontres, ainsi qu'aux auditions, la Commission de Discipline après délibération, a pris les décisions suivantes :

DIVISION REGIONALE (1) 14ème JOURNEE « Seniors »

Affaire N°544 : Rencontre NRBA-NRBT du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
MEGUEDMI MOURAD	1810907	NRBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUNOUA OUSSAMA	1810906	NRBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
NAILI FOUAD	1810900	NRBA	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUSAASA ALLAEDINE	1810105	NRBT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MANSOURI ADEL AMIN	1810931	NRBT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
LAMRANI TAQIEDDINE	1810094	NRBT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SID ABDEREZAK	1810097	NRBT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
IZERROUKEN KHALED	1810096	NRBT	Avertissement pour comportement anti sportif.	
AUTRES SANCTIONS		NRBT	Equipe incorrecte (art.130 des R.G 2018)	1.500 DA

Affaire N°545 : Rencontre JSS- RUDS du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
ABAZE A.KARIM	1810475	JSS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BENAAZA YOUNES	1810491	JSS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ADERGHAL NADHIR	1810471	JSS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MIHOUBI A.HAK	1810327	RUDS	Avertissement pour comportement anti sportif.	
YAHIAOUI HAMZA	1810942	RUDS	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°546 : Rencontre ABB- USD du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
M'GHAZI KHALED	1810763	USD	Avertissement pour comportement anti sportif.	
GATTOU AYMENE	1810516	ABB	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°547 : Rencontre CRBAD –OBM du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
MENNAD MED ZIAD	1811055	OBM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SENOUCI RABAH	1811053	OBM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
KOUDRI ALI	1811051	OBM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SADKI FAKHREDINE	1810447	CRBAD	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BAKIRI A.BASSET	1810448	CRBAD	Avertissement pour comportement anti sportif.	
MIHOUBIA A.HAMID	1811117	CRBAD	Avertissement pour comportement anti sportif.	

Affaire N°548 : Rencontre ARBZ- OM du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
CHENINA BADIE	1810308	ARBZ	Avertissement pour comportement anti sportif.	
HARATH SADAM	1810304	ARBZ	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SALHI AHMED	1810314	ARBZ	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUDERBALA A.REZAK	1810557	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BELKHIR SAMI	1810125	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	
LAHRECHE KHALID	1810118	OM	Avertissement pour comportement anti sportif.	

DIVISION REGIONALE 2 (GA) 12ème JOURNEE « Seniors »

Affaire N°549 : Rencontre ROC- ABC du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
MAASSAM FOUAD	1811234	ABC	Avertissement pour jeu dangereux.	
MAANCERI CHERIF	1810809	ABC	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ZEDIRA WALID	1810805	ABC	Joueur Signalé : Suspension de quatre (04) matchs fermes pour provocation du public. (art.118 des RG 2018)	10.000 DA
AUTRES SANCTIONS		ROC	Jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique (2^{ème} mise en garde. Récidiviste. Voir affaire N°400 – Décision du B/F du 28.11.2018).	10.000 DA

DIVISION REGIONALE 2 (GB) 14ème JOURNEE « Seniors »

Affaire N°550 : Rencontre ESPF- CRBB du 01.01.2019				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
LOUNICI HAMZA	1810239	CRBB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
SALEM OKBA	1810245	CRBB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOULANOUAR IDRIS	1840851	CRBB	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BRAHIMI OKBA	1810366	ESPF	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BELKACEM AMAR AHM	1810362	ESPF	Avertissement pour comportement anti sportif.	
BOUALI ABDENOUR	1810349	ESPF	Avertissement pour comportement anti sportif.	
ADJABI ABDELLAH AZZ	1810364	ESPF	Avertissement pour comportement anti sportif.	

SUITE AFFAIRE N°511

Affaire N°511 : Rencontre UST- OM (seniors) du 28.12.2018				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
FARTAS ALI	180231	UST	<u>Dirigeant signalé (Reconnu par les officiels et récidiviste)</u> : Suspension d'un (01) an ferme à compter du 02.01.2019 pour menaces et insultes envers arbitre principal (Voir Affaires N°396 et 445) (Art N°121 des RG de la FAF de 2018).	30.000 DA
MENACER YAHIA	Vice/président	UST	<u>Dirigeant signalé (Reconnu par les officiels)</u> : Suspension de six (06) mois fermes à compter du 02.01.2018 pour menaces et tentative d'agression envers officiels (Art N°121 des RG de la FAF - 2018)	10.000 DA

02) Reprise affaire N°514 :

Il ya eu de lire : Joueur averti SI ABDELLAH A.RAHMANE LN°1810521 du club ABB suspension un (01) match ferme pour contestation de décision et amende de 2000 DA et non joueur averti du club RUDS .

Affaire N°514 : Rencontre RUDS- ABB (seniors) du 28.12.2018				
JOUEUR (S)	N°LICENCE	CLUB	SANCTION (S)	AMENDE (S)
SI ABDELLAH A.RAHMANE	1810521	ABB	Avertissement : Suspension d'un (01) match ferme pour contestation de décision (art : 101 des R.G 2018) Le reste sans changement.	2.000 DA

03) Etude d'une infraction découverte par la ligue :

Affaire N°05 / Rencontre URBB - TRBA (seniors) du 29.12.2018 :

Joueur inscrit et retiré de la feuille de match et n'a pas participé à la rencontre (URBB - TRBA du 29.12.2018).

Attendu, que suite aux recherches effectuées par la Commission de Discipline, il ressort que le joueur BOUKHLOUF SAMI LN°1810599 du club TRBA a eu :

1. Avertissement pour CAS lors de la rencontre TRBA – WRF du 26.10.2018.

2. Avertissement pour CAS lors de la rencontre TRBA – USAK du 12.11.2018.
3. Avertissement pour CAS lors de la rencontre TRBA – SOL du 23.11.2018.
4. Avertissement pour CAS lors de la rencontre TRBA – NRBBK du 21.12.2018.
5. Participation sous le coup d'une suspension rencontre TRBA – USCEO.

Attendu, que le joueur BOUKHLOUF SAMI LN°1810599 du club TRBA n'a pas purgé sa suspension.

Par ces motifs, la Commission de discipline décide de :

- Suspendre le joueur BOUKHLOUF SAMI LN°1810599 du club TRBA pour quatre (04) matchs fermes à compter du 02.01.2019 (Et ce malgré la demande de régularisation formulée par le club TRBA mais arrivée à la ligue le 30.12.2018 et enregistrée sous le N° 099).
- Suspendre pour six (06) mois fermes de toute fonction officiel le le secrétaire du club TRBA à compter du 02.01.2019, conformément à l'article N°95 - Alenia 1 des RG 2018 de la FAF.
- Infliger une amende de 50.000 DA au club TRBA.

La séance s'est levée à 12h30.

Président

A. BENSEKHRIA

Secrétaire

R. ABDESSMED